

Métier	
CHARGÉ(E) DE LA GESTION, DU RECOUVREMENT ET DU CONTENTIEUX DES IMPOTS DES PROFESSIONNELS	
Catégorie	Domaine fonctionnel
A	Gestion fiscale
Définition synthétique	
<p>Le chargé de la gestion, du recouvrement et du contentieux des impôts des professionnels constitue l'interlocuteur unique des PME, des professions libérales, des artisans, des commerçants et des agriculteurs pour l'ensemble de leurs démarches fiscales. Il s'assure du respect de leurs obligations fiscales, procède au recouvrement des impôts et des taxes et traite les contentieux et les remises gracieuses.</p>	
Activités	
Relation usagers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil téléphonique, sur place et sur rendez-vous : délivrance de renseignements sur la situation de l'entreprise au regard de ses obligations fiscales ➤ Réponse aux courriers et courriels
Opérations de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réception des déclarations de création, d'identification, de modification, de cession et de cessation des entreprises transmises par les différents centres de formalité des entreprises (CFE) via l'INSEE <ul style="list-style-type: none"> - saisie dans l'application de gestion des informations utiles à la gestion (date de radiation, transfert siège social, décès de l'exploitant individuel, dissolution de la société...) - imposition immédiate des résultats et de la TVA lors de la cessation d'activités ➤ Accompagnement, soutien et conseil aux créateurs d'entreprise : envoi à chaque entreprise nouvelle d'une lettre d'accueil et d'un livret fiscal de créateur d'entreprise ➤ Création et mise à jour du dossier professionnel dans les applications informatiques métiers ➤ Vérification et mise à jour pour les besoins de la taxe professionnelle des références du local, du lieu d'exploitation et demande éventuelle d'informations à l'entreprise ➤ Réception et exploitation des déclarations des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - contrôle formel : contrôle des éléments d'identification et de concordance avec les données présentes dans la base de données des redevables professionnels (n° SIRET, nom et adresse de l'entreprise, régime d'imposition, date de clôture de l'exercice comptable...) - saisie des déclarations dans la base de données : date de dépôt, résultat comptable, répartition du résultat entre associés - suivi de la défaillance déclarative et mise en œuvre de la relance - mise en œuvre de la procédure simple d'imposition d'office TVA ➤ Transmission des déclarations (liasses fiscales, bénéfices industriels et commerciaux / impôts sur les sociétés, bénéfices agricoles, bénéfices non commerciaux) aux centres de services informatiques pour saisie ➤ Gestion et contrôle de la liquidation de l'impôt sur les sociétés ➤ Gestion de la taxe sur les salaires
Recouvrement amiable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptabilisation du paiement des impôts, droits et taxes : <ul style="list-style-type: none"> - vérification, endossement et transmission des chèques à la Banque de France, traitement des chèques impayés - mise en œuvre des procédures d'intégration des paiements par virements dématérialisés et par téléversements ➤ Traitement des dépenses : frais de poursuites et de contentieux (frais d'inscription hypothécaire, frais d'huissier...), restitutions d'impôts et de taxes suite à réclamations contentieuses ➤ Arrêtés comptables et apurement des comptes d'imputation provisoire
Recouvrement contentieux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre de mesures conservatoires (saisie...), de mesures de poursuite (avis à tiers détenteur...), octroi et suivi de plans de règlement ➤ Gestion des procédures collectives
Traitement du contentieux et des remises gracieuses	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enregistrement et analyse des réclamations ➤ Instruction et traitement du contentieux et des remises gracieuses ➤ Traitement des demandes de remboursement de crédits de T.V.A. et de plafonnement des cotisations de taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée ➤ Traitement des demandes de remboursement de crédit d'impôt ➤ Enregistrement, suivi et mise à jour dans les applications informatiques métier

Métier									
CHARGÉ(E) DE LA GESTION, DU RECOUVREMENT ET DU CONTENTIEUX DES IMPÔTS DES PROFESSIONNELS									
Compétences requises et niveau attendu									
Savoirs (connaissance de...)									
Compétences requises	Activités exercées ¹ (O / N)	Niveau requis ²				Niveau détenu ²			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Droit commercial :									
Création, modification, dissolution/cessation				X					
Procédures collectives				X					
Transferts				X					
Droit fiscal :									
Régimes d'imposition et obligations fiscales				X					
TVA				X					
IS				X					
IDL des établissements industriels				X					
Taxes annexes				X					
CFE/IFER/TASCOM/CVAE				X					
Gestion des débitants de tabac				X					
Comptabilité commerciale									
Normes comptables				X					
Comptabilité publique									
Réglementation des procédures en matière de recouvrement et des voies civiles d'exécution et de recours									
Recouvrement : délais, poursuites				X					
Documentation interne									
Environnement administratif et professionnel (liaisons SIE, PCE, SIP, BVG...)				X					
Normes de qualité de service									
Accueil usager					X				
Applications informatiques métier :									
BDRP GESPRO				X					
MEDOC/RSP MEDOC				X					
MIRIAM				X					
RAR				X					
REC				X					
ILIAD				X					
Opera				X					
AGIR				X					
ALPAGE module SIE				X					
RIALTO liste d'alerte				X					
Téléprocédures				X					
Savoir-faire (capacité de / à...)									
Maîtriser les délais					X				
Mettre en œuvre les procédures de contrôle et de recouvrement				X					
Effectuer des requêtes					X				
Rechercher des données, des informations, de la documentation				X					
Diagnostiquer				X					

¹ Préciser si l'activité est exercée ou non par l'agent dans le cadre de ses fonctions

² Si l'activité est exercée, niveaux de compétence requis ou détenu : 1 : sensibilisation, 2 : connaissance générale des principes, 3 : connaissance approfondie des modes d'application, 4 : expertise

Savoir-être (capacité de / à...)									
Qualités requises		Niveau requis ²				Niveau détenu ²			
Réactivité					X				
Etre rigoureux					X				
Faire preuve de discrétion					X				
Conditions particulières d'exercice									
--									
Facteurs d'évolution									
--									